

Mastic silicone mono-composant sur base oxime à réticulation neutre sans MEKO

Pour l'intérieur et l'extérieur

S 18

Propriétés

- ▶ Résistance extrême en immersion permanente
- ▶ Résistant au chlore et à l'eau salée
- ▶ Contient un fongicide puissant - Haute résistance à la moisissure
- ▶ Très bonne adhérence sur de nombreux supports, même sans apprêt (voir tableau des apprêts)
- ▶ Effet non-corrosif sur les surfaces métalliques non-protégées
- ▶ Haute résistance aux entailles et au déchirement - Résiste aux sollicitations mécaniques importantes
- ▶ Très bonne résistance aux intempéries, au vieillissement et aux rayons UV

Domaines d'application

- ▶ Joints subaquatiques dans des piscines

Normes et essais

- ▶ Répond aux exigences en matière de réaction au feu selon la norme EN 13501: classe E
- ▶ Classe d'émissions COV française A+
- ▶ Apte pour les applications selon l'avis de l'IVD (Ass. Industrielle des Producteurs de Mastics, Allemagne) n° 14+17+31+35

Spécification techniques

Temps de formation d'une peau à 23 °C/50 % HR [minutes]	~ 6
Durcissement dans 24 heures à 23 °C/50 % HR [mm]	~ 2 - 3
Température d'application de/à [°C]	+ 5 / + 35
Viscosité à 23 °C	pâteux, stable
Densité à 23 °C selon ISO 1183-1 [g/cm³]	~ 1,0
Dureté Shore A selon ISO 868	~ 20
Déformation totale autorisé [%]	25
Coefficient de contrainte d'allongement à 100 % selon ISO 37, type 3 [N/mm²]	~ 0,3
Allongement à la rupture selon ISO 37, type 3 [%]	~ 700
Résistance à la traction selon ISO 37, type 3 [N/mm²]	~ 1,4
Résistance à la température de/à [°C]	- 40 / + 180
Stabilité de stockage à 23°C/50 % HR [mois]	15 ¹

1) à partir de la fabrication

Les données techniques ci-dessus ne sont pas destinées à l'élaboration de cahiers de spécifications. Veuillez contacter OTTO-CHEMIE pour l'élaboration des cahiers de spécifications.



Prétraitement

Les surfaces d'adhérence doivent être nettoyées et débarrassées de toute impureté telle que produit de séparation, de conservation, graisse, huile, poussière, eau, résidus de colle/joint et autre substance pouvant entraver la bonne adhérence. Nettoyage de supports non poreux : nettoyer avec OTTO Cleaner T (pas de temps d'aération nécessaire) et un chiffon propre et non pelucheux. Nettoyage de supports poreux : nettoyer mécaniquement les surfaces pour éliminer les particules non adhérentes, par exemple avec une brosse métallique ou un disque abrasif. Les supports d'adhérence doivent être propres, exempts de graisses, secs ainsi que solides.

Tableau d'apprêts

Les exigences posées aux étanchements élastiques et aux colles dépendent des influences extérieures respectives. Les variations extrêmes de la température, les forces d'étirement et de cisaillement, un contact répété avec de l'eau, etc., posent des contraintes très élevées aux liaisons collées. Dans ce cas l'utilisation des apprêts préconisés (par ex. +/OTTO Primer 1216) est recommandée pour obtenir le raccord le plus résistant possible.

Verre acrylique/PMMA	T
Aluminium nu	1216
Aluminium anodisé	1216
Béton	1105 / 1218
Béton (immersion permanente)	1218
Chrome	1216
Acier inoxydable	1216
Céramique, émaillée (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1218
Céramique, non émaillée (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1218
Céramique, émaillée	+ / 1215
Céramique, non émaillée	+ / 1215
Pierre naturelle / marbre	OTTOSEAL® S 70 / S 140
Pierre naturelle (marbre, granite, etc.) (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	OTTOSEAL® S 70 / S 140
Polycarbonate	T
Polyester	1217
PVC mou / liner de piscine	1101 / 1217

+ = sans apprêt, bonne adhérence

- = non approprié

T = test/essai préliminaire recommandé

Remarques spéciales

Avant l'utilisation du produit, l'utilisateur doit s'assurer que les matières et matériaux de construction qui entrent en contact sont bien compatibles avec le produit même ainsi que entre eux et qu'ils ne l'endommageront ou ne le modifieront pas (changement de couleur par exemple). Dans le cas de matières et matériaux de construction qui sont mis en œuvre par la suite dans la zone du produit, l'utilisateur doit au préalable s'assurer que leurs composants ou encore leurs émanations n'affectent ou ne modifient pas le produit (par exemple changement de couleur). Le cas échéant, l'utilisateur doit contacter les différents fournisseurs concernés.

Pendant le durcissement, de faibles quantités d'oxime sont libérées graduellement.

Pendant la mise en œuvre et le durcissement de une bonne ventilation doit être assurée.

L'épaisseur du mastic dans les joints doit être limitée au maximum à 10 mm à l'aide du fond du joint OTTOCORD PE-B2. Si la profondeur du joint est trop faible, il est possible d'insérer une feuille en PE dans le fond du joint afin d'empêcher une adhésion sur trois faces.

Le temps de vulcanisation se prolonge avec l'augmentation de l'épaisseur de la che du silicone. Les silicones mono-composantes ne sont pas adaptées à des collages en pleine surface, sauf si les conditions de construction pour cela sont données. Si le silicone devait être utilisé avec des épaisseurs de couche supérieures à 10 mm, veuillez vous adresser préalablement à notre Service Technique.

Nous recommandons de nettoyer le mastic durci avec de l'eau clair avant que la piscine soit rempli afin d'enlever les résidus du produit de lissage. Les résidus du produit de lissage peuvent avancer la formation de microorganismes et provoquer la formation de moisissures.

Le mastic est doté d'un fongicide puissant et il est résistant à l'eau salée ainsi qu'au chlore que l'on trouve dans les concentrations usuelles de piscines. Afin de minimiser le danger de la formation de champignons sur le mastic silicone pour piscines, les instructions suivantes pour la gestion de piscines sont à considérer : Il est indispensable que l'eau de piscine soit désinfectée au chlore. D'autres procédures alternatives peuvent être appliquées. Une désinfection suffisante au chlore doit obligatoirement avoir lieu pour ainsi empêcher efficacement la formation de champignons. Les procédures alternatives telles que

par ex.. l'exposition au UV ou l'ozonisation ne crée pas de dépôts désinfectés. Ceux-ci par contre, sont indispensables à la prévention de la formation de champignons.

L'eau doit avoir les caractéristiques suivantes : Piscine 0,3 – 0,6 mg/litre de chlore libre; Jacuzzi 0,7 – 1,0 mg/litre de chlore libre. L'état actuel de la technologie indique qu'une concentration de chlore libre allant jusqu'à 1.2 mg/litre est autorisée. Une valeur PH de l'eau de piscine de 7,0 est optimale. Sont autorisés des écarts vers le haut et le bas entre 6,5 et 7,6 en eau douce. Toutefois, reste à considérer que lorsqu'il y a une odeur trop prononcée et irritante de chlore, que la raison peut en être une valeur PH erronée de l'eau de piscine. Prière de vérifier ceci et de régler à la valeur optimale.

Un brassage régulier de l'eau est continuellement indispensable, donc sans interruptions intermittentes. Ces interruptions peuvent engendrer des concentrations de chlore en partie fortement différentes, voire aller en dessous de la concentration minimale de 0.3 mg/litre. Ce genre de dépassement en dessous crée des bourgeons à partir des spores répandus et la formation de champignons. Lorsque le brassage de l'eau fonctionne correctement, l'eau de piscine doit continuellement déborder.

Prière d'utiliser seulement des produits de nettoyage neutre ou alcalin, pour éviter une formation de moisissure qui est favorisée en utilisant des produits de nettoyage acidifiés.

Éviter tout contact avec les matériaux contenant du bitume ou dégageant des plastifiants – comme par ex. butyle, EPDM, néoprène, enduits isolants et noirs etc.

Pour une réparation adéquate des joints, il est indispensable d'enlever scrupuleusement tout l'ancien joint envahi par les moisissures. Afin d'éliminer les spores éventuellement présents, il faut ensuite traiter toute la zone du joint avec OTTO Spray anti-moisissure. Si on ne procède pas très soigneusement à ces opérations, les moisissures étant encore dans le joint, leur développement peut recommencer très rapidement, et ceci malgré le traitement anti moisissure intégré dans nos mastics.

Conseils d'application

OTTOSEAL® S 18 ne convient pas pour les aquariums. Pour cela nous recommandons OTTOSEAL® S 28.

OTTOSEAL® S 18 ne convient pas pour les containers d'eau potable. Pour ceci nous recommandons OTTOSEAL® S 27

OTTOSEAL® S 18 ne convient pas pour des piscines en marbre et en pierres naturelles. Dans ce cas, nous recommandons OTTOSEAL® S 70

Avec OTTOSEAL® S 140 nous proposons un silicone pour piscines ayant une protection anti-moisissure prolongée

Boucher les joints avec un cordon rond en polyéthylène (PE), cellules fermées.

Le temps de durcissement au moins durant 4 jours, préférablement durant 2 semaines, dépendant d'épaisseur de mastic, température et humidité ambiante, avant que la piscine ne soit remplie.





En raison des nombreuses influences possibles pendant le traitement et l'application, il est recommandé de faire un traitement et une application du produit au préalable.

La date de péremption mentionnée sur l'emballage doit être respectée.

Nous recommandons un stockage des emballages originaux non ouverts au sec (humidité relative < 60 %) à des températures de + 15 °C à + 25 °C. Un stockage et /ou un transport de nos produits pour plusieurs semaines aux températures ou à une humidité relative augmentée(s) peut causer une réduction de la durée de stockage / durabilité respectivement à un changement des propriétés.

Conditionnement

Couleurs brillantes

	Cartouche 310 ml
 blanc	S18-04-C01
 gris	S18-04-C02
 gris soie	S18-04-C77
 transparent	S18-04-C00
Pièces par unité d'emballage	20
Pièces par palette	1200

Pour des raisons de technique de représentation, il n'est pas exclu que les coloris représentés divergent des teintes originales des produits.

Avis de sécurité

Veuillez consulter la fiche de données de sécurité.

Après le durcissement, le produit devient inodore.

Traitement des déchets

Traitement des déchets: voir la fiche de sécurité.

Responsabilité

Les informations susmentionnées et nos conseils d'application, qu'ils soient donnés verbalement, par écrit ou par des essais, sont fournis en toute bonne foi, mais ne sont considérés que comme des indications non contraignantes, y compris en ce qui concerne d'éventuels droits de propriété intellectuelle de tiers. Les informations contenues dans ce document ne dispensent pas l'utilisateur de vérifier lui-même l'adéquation de nos produits avec les procédés et les applications envisagés. L'application, l'utilisation et la transformation de nos produits et des produits fabriqués sur la base de nos conseils d'application se font en dehors de nos possibilités de contrôle et relèvent donc exclusivement de la responsabilité du transformateur. Si l'application pour laquelle nos produits sont utilisés est soumise à une autorisation administrative, l'utilisateur est responsable de l'obtention de ces autorisations. Nous nous réservons le droit d'adapter le produit aux avancées techniques et aux nouveaux développements. Pour le reste, nous renvoyons à nos conditions générales de vente, notamment en ce qui concerne une éventuelle responsabilité pour vices. Vous trouverez nos CGV à l'adresse www.otto-chemie.de.